



### Comment rembourser la Caf ?

Vous êtes allocataires et vous devez rembourser la Caf des P.-O. ? Le moyen le plus simple c'est le remboursement en ligne via le [caf.fr](http://caf.fr) ou sur l'application mobile Caf-Mon Compte !

Un bouton « Rembourser en ligne » vous est proposé à partir de la rubrique Mon compte > Mes dettes lorsque vous êtes sur le site [caf.fr](http://caf.fr) ou sur l'application mobile Caf-Mon Compte. Le remboursement en ligne ne se fait qu'à partir de ces rubriques. Vous ne devez en aucun cas saisir vos coordonnées bancaires à partir d'un lien dans un mail ou à partir d'un réseau social.

Si vous avez des questions, vous pouvez appeler le 09 78 97 66 61 (prix d'appel local depuis un poste fixe) du mardi au vendredi de 13h à 16h. Cette ligne ne propose pas de remboursement par téléphone. Jamais un conseiller de la Caf ne vous appellera pour vous demander vos codes de carte bancaire pour faire un remboursement par téléphone.